

- Je souhaite recevoir une documentation complémentaire
- Je souhaite rencontrer LNE et la FREDON

**COORDONNÉES**

Nom et fonction :

Commune :

Adresse :

N° de téléphone :

Mail :



Créée en 1946, LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT est une association d'étude, de sensibilisation et de protection de la nature et de l'environnement. Avec près de 600 membres et une équipe de 14 salariés, l'association propose des actions de sensibilisation et de découverte de la nature auprès des scolaires et du grand public.



La FREDON Centre-Val de Loire, Organisme à Vocation Sanitaire reconnu par le Ministère de l'Agriculture, a pour objet essentiel la protection de l'état sanitaire des végétaux et du patrimoine végétal naturel, dans l'intérêt général.

**NOTRE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT**

Depuis 2006, Loiret Nature Environnement et la Fredon Centre-Val de Loire ont initié la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages » et accompagnent les communes du Loiret vers la suppression de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics.

La FREDON se charge d'apporter une aide sur le plan technique en réalisant le diagnostic des pratiques suivi de l'élaboration d'un plan de réduction des pesticides ainsi que le suivi des alternatives expérimentées par la commune.

Loiret Nature Environnement propose une aide sur le plan de la communication à destination des habitants pour améliorer l'acceptation des herbes spontanées et valoriser la démarche des communes en programmant des animations avec les scolaires, des sorties à la découverte des herbes folles et des interventions lors des manifestations locales.



Circuit à la découverte des herbes mal-aimées (Orléans)



Animation sur stand avec la "malle aux herbes folles" (Jargeau)



Démonstration de matériel alternatif : désherbeur thermique (Meung-sur-Loire)

**Quels financements possibles ?**

Les Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie et le Conseil Régional Centre - Val de Loire (via les Pays) peuvent subventionner jusqu'à 80 % les actions de sensibilisation, de communication et les actions techniques (diagnostics, achat de matériel alternatif...).

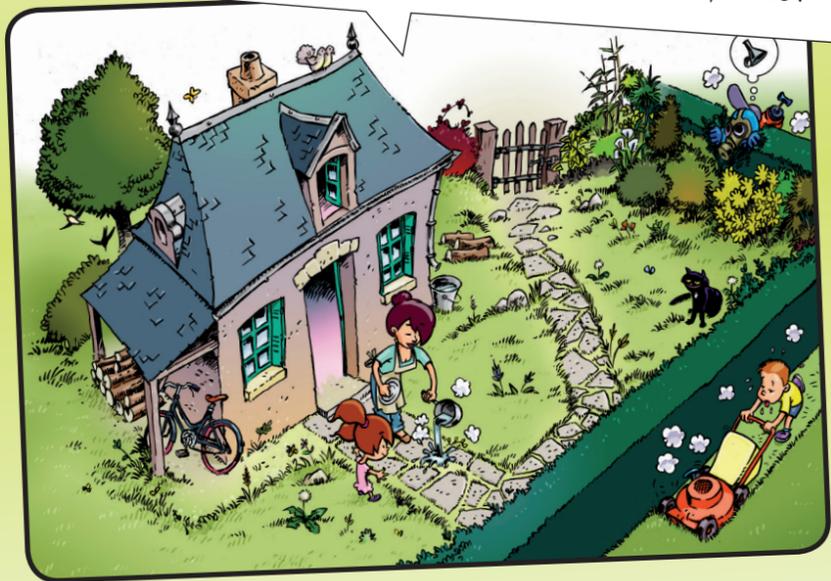


**Les mots des habitants...**

Les herbicides qui sont répandus sur la voirie iront tôt ou tard à la rivière et la contamineront ! Le glyphosate est désormais suspecté d'être cancérigène ! Son interdiction est d'ailleurs proche, autant arrêter tout de suite !

Chacun peut agir en disant « non aux pesticides ». Les solutions existent : paillage, désherbage avec de l'eau chaude... sont des solutions que j'applique dans mon jardin !

Ma commune a beaucoup réduit l'usage des pesticides, donc c'est possible ! Les freins sont surtout dans les esprits ! Les élus craignent la réaction des gens devant les herbes spontanées. J'espère que les mentalités changeront et que nous apprendrons à ne plus avoir peur des plantes !



**Loiret Nature Environnement**  
64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS  
tél. : 02 38 56 90 64  
mail : loiret.natureenvironnement@orange.fr

Pour en savoir plus, complétez et renvoyez le coupon ci-joint ou consultez notre site internet : [www.loiret-nature-environnement.org/zero-pesticide](http://www.loiret-nature-environnement.org/zero-pesticide)



**10 ans DE LA CHARTE OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE**



Désherbez manuellement



Optez pour le désherbage thermique ou mécanique



Végétalisez en installant des plantes couvre-sol



Paillez pour prévenir la levée de la végétation spontanée



Changez de regard et acceptez les herbes folles

**AUJOURD'HUI NOS COMMUNES SANS PESTICIDE !**



Graphisme : Camélad - Illustrations : Dominique Charron - Photos & Rédaction : LNE - Imprimé par Concordances en 1000 exemplaires - 2016

Loiret Nature Environnement  
64 route d'Olivet  
45100 ORLEANS

## Pourquoi modifier vos pratiques ?

Les pesticides utilisés pour le désherbage sont régulièrement détectés dans les rivières. Répandus sur des surfaces imperméables, comme les trottoirs, puis lessivés ils contaminent les eaux superficielles.

De nombreuses études scientifiques montrent qu'ils sont notamment impliqués dans l'apparition de certains cancers, dans la diminution de la fécondité féminine et masculine et dans la baisse de nos défenses immunitaires<sup>1</sup>...

L'usage des pesticides présente un risque pour la santé de la population et celle des agents.



### FOCUS SUR UNE ÉTUDE LOCALE RÉCENTE

En 2013/2014, une étude coordonnée par France Nature Environnement Centre - Val de Loire relève une présence fréquente et significative de pesticides dans l'eau (analyse des eaux rejetées par le réseau d'eaux pluviales de Vitry-aux-Loges). Près de 30 substances actives ont été retrouvées au moins une fois durant les campagnes de prélèvement. Près de 100 % des prélèvements ont révélé une concentration totale en pesticides supérieure à 0,5 µg/l (limite de concentration fixée pour l'eau destinée à la consommation humaine) avec parfois des pics jusqu'à 140 µg/l (soit 70 fois la norme de potabilité !). En revanche, la baisse significative et très encourageante de l'herbicide utilisée par la commune depuis son engagement dans l'opération, prête à dire que l'arrêt de l'usage des pesticides sur le quartier pilote a un effet sur la qualité des eaux.

## 2006 - 2016 39 COMMUNES SIGNATAIRES DE LA CHARTE



#### QUEL NIVEAU D'ENGAGEMENT DANS LES ESPACES PUBLICS ?

- Réduction engagée
- Zéro pesticide sauf cimetières et terrains sportifs
- Zéro pesticide

### VERS LA FIN DES PESTICIDES DANS LES VILLES

La législation tient compte des constats d'impacts sur la santé et l'environnement.  
**Au 1<sup>er</sup> janvier 2017**, la loi interdira l'usage des pesticides par les collectivités pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades ouverts au public.  
**Au 1<sup>er</sup> janvier 2019**, la vente des pesticides pour les jardiniers amateurs sera interdite.



## Les élus et les services témoignent...

« Entre 2014 et 2016, nous avons réduit de 80% l'emploi de pesticides. Notre prochaine étape : le cimetière ! Nous avons déjà créé un espace engazonné et arboré pour limiter le désherbage et nous projetons d'engazonner les allées. Grâce au travail de Marc Anquez (responsable des espaces verts) et de son équipe, à notre engagement dans la démarche « Objectif zéro pesticide » et aux efforts de fleurissement des maisons par les habitants, la commune a obtenu en 2015 la deuxième fleur du label Villes et Villages fleuris ! »

Alain Bertrand,  
Maire de LA BUSSIERRE  
(830 habitants)

« Engagée depuis 2008. La ville a réduit l'utilisation des herbicides depuis plusieurs années notamment en adoptant les préconisations de la Fredon. Nous œuvrons quotidiennement vers le «zéro pesticide». C'est pourquoi nous paillons les différents massifs et végétalisons certains espaces. Nous projetons d'étendre cette dernière technique à différents lieux. Le service a également essayé, un nouvel outil permettant de faciliter le désherbage des cheminements piétons des parcs. Mais le regard sur la « propreté » de la ville doit évoluer car il est nécessaire de laisser plus de place à la végétation spontanée, toute la ville ne pouvant être désherbée de façon alternative. »

Jean-Louis Meunier,  
Responsable des espaces verts  
de la Chapelle-Saint-Mesmin  
(10 260 habitants)



Signature de la charte à Givraines

« Nous avons engagé la réduction des pesticides en 2009 dès le début du mandat précédent, via la charte de Loiret Nature Environnement, pour arriver progressivement à une suppression sur l'ensemble du territoire en fin de mandat (sauf cimetière et complexe sportif). Cette action s'inscrit dans une démarche globale autour du développement durable concrétisé par notre agenda 21. Nos motivations principales sont les suivantes : favoriser la biodiversité, respecter la santé des habitants et des employés municipaux et enfin, éviter la pollution de l'eau ! En associant les agents en amont et en conjuguant différentes techniques (végétalisation des pieds d'arbres, remplacement des plantes annuelles par des arbustes et vivaces, paillage des massifs...), nous n'avons augmenté ni le personnel, ni les budgets de fonctionnement et d'investissement hormis l'achat d'une machine de désherbage thermique à eau chaude et mousse subventionnée à hauteur de 80%. »

Daniel Breton,  
Adjoint au Maire de JARGEAU  
(4 592 habitants)